

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022





Route de Sahurs, CS10004 - 76380 Canteleu  
02 35 52 43 43  
[www.idefhi.fr](http://www.idefhi.fr)

# LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Dans la pensée chinoise, chaque année porte une énergie particulière symbolisée par un animal et un élément. En 2022, nous sommes entrés dans l'année du Tigre d'Eau porteur de changement. Le Tigre d'Eau symbolise l'énergie, l'harmonie et la créativité. Pour l'établissement, ces énergies ont été portées par la grande implication des professionnels pour accompagner les jeunes, les adultes et les familles de nos services.

Pourtant le contexte de l'année 2022 n'a pas été simple : une forte sollicitation pour des accueils en surnuméraire, une difficulté à recruter, des publics plus vulnérables à leur arrivée... de nouveaux défis relevés grâce à engagement de chacun et de tous, bravo!

En lisant ce rapport d'activité, vous constaterez la richesse et le nombre d'actions engagées en 2022.

Si l'établissement reste en évolution permanente, nous avons cependant su maintenir le cap, évaluer nos forces et nos faiblesses mais aussi nos opportunités dans le cadre de l'élaboration du futur pro-

jet d'établissement. Jeunes, adultes, professionnels et familles ont été nombreux à participer à ce travail. Je les en remercie : si nous avons un projet d'établissement ambitieux en 2016, nous pouvons être fiers des actions réalisées.

L'établissement a su s'ouvrir et être présent en 2022 lors d'événements partenariaux : du salon des parentalités à Rouen, à la remise du prix des lecteurs de la revue Direction(s) remis par Mme CAUBEL, secrétaire d'état, en passant par la signature d'un CPOM avec l'ARS structurant nos actions de promotion de la santé. Que de beaux moments !

Le contexte de l'année 2022, les événements festifs, la participation des jeunes adultes et familles à divers réflexions et temps forts, nous incitent à poursuivre cette dynamique avec un projet d'établissement plus en proximité et à l'écoute des publics accueillis et toujours plus en interaction avec les professionnels en lien direct avec les usagers...

Tels sont nos objectifs pour 2023, bonne lecture !

**Mylène FLAMENT**, Directrice générale

# SOMMAIRE

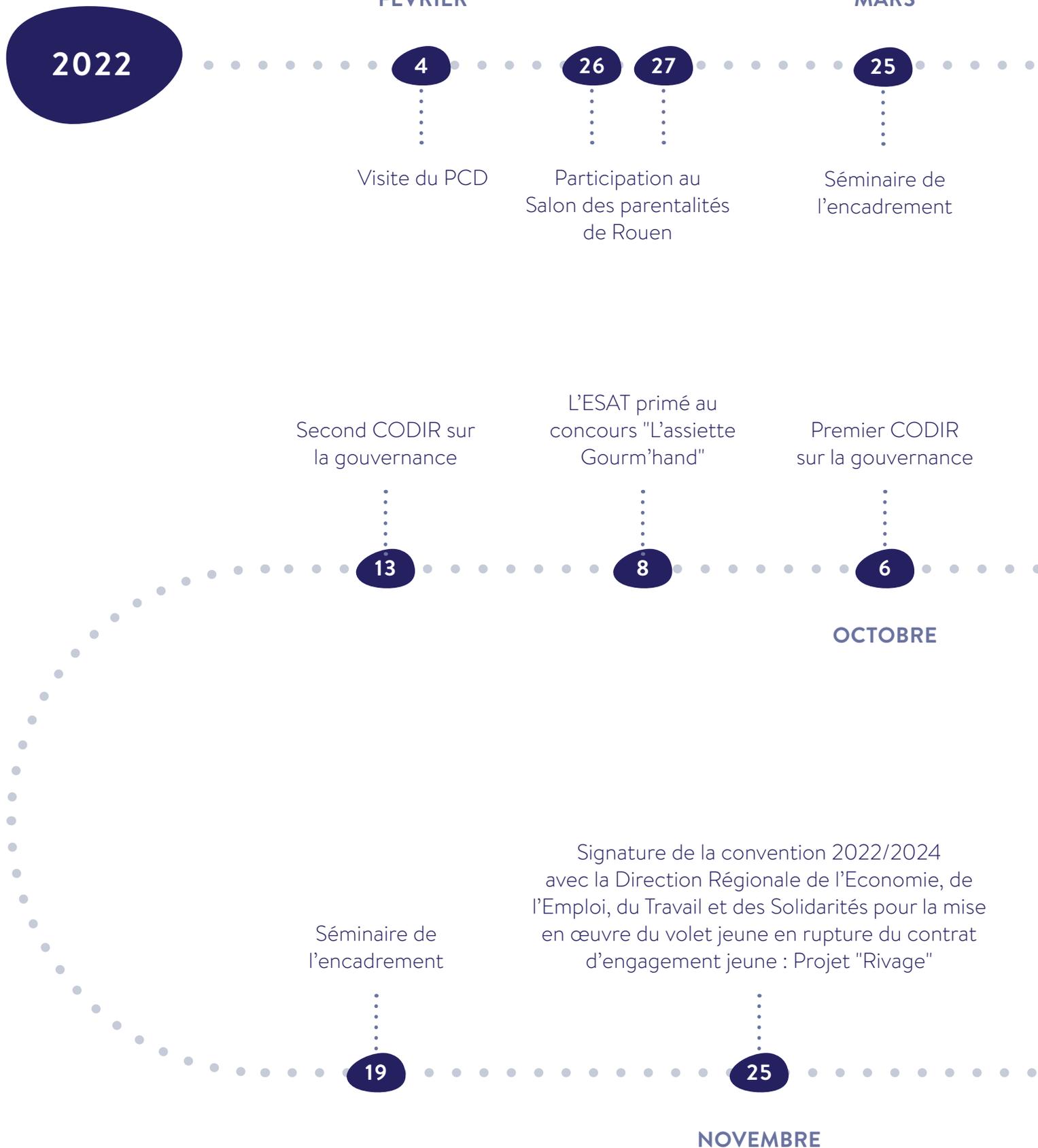
<b>Dates et événements marquants</b> .....	<b>5</b>
Actions stratégiques principales menées .....	6
Arrêtés, décisions et protocoles signés .....	8
Projets stratégiques de gouvernance engagés .....	9
Projets de recherche, partenariats actés et productions de l'établissement .....	9
<b>Bilan de fonctionnement des directions fonctionelles</b> .....	<b>10</b>
Direction des politiques d'accompagnement.....	11
Direction des Ressources Humaines .....	20
Direction des Ressources Financières et des Achats.....	28
Direction du Cadre de Vie et des Travaux .....	32
Direction des Services Numériques .....	37
Service juridique et Archives .....	38
Service Communication .....	44

# LES DATES ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

---



## 1.1 Actions stratégiques principales menées en 2022



AVRIL

30

Présentation du livre de l'IDFHI au MUNAE

JUIN

2

Cérémonie de mise à l'honneur des champions de France de lutte à la Mairie de Rouen

22

Fête de l'été à l'IDFHI

Signature de la convention avec l'association EGEE sur le soutien scolaire au Havre

23

AOÛT

Mise à l'honneur des clips musicaux réalisés par les jeunes de l'IDFHI à l'Espace Mitterrand de Canteleu

29

Remise du 16<sup>e</sup> Trophée du prix des lecteurs de la revue Direction(s) par Mme la Secrétaire d'Etat, Charlotte CAUBEL, et du prix «Transformation/Adaptation de l'offre aux nouveaux besoins et attentes des personnes» pour le projet "STEP" à Paris

1

DÉCEMBRE

Signature de la contractualisation avec l'ARS au titre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023/2028 visant la structuration des axes de travail en promotion de la santé

8

2023



## 1.2 Arrêtés et protocoles signés en 2022

- **Courrier du Département de Seine-Maritime du 14 juin 2022** accordant l'ouverture de dix places d'accueil d'urgence sur Canteleu et émettant un avis favorable à la création de douze places sur Le Havre
- **Arrêté de dotation du Département de Seine-Maritime du 12 août 2022** finançant trois places d'accueil d'urgence fratries sur le territoire du Havre au titre de la stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance
- **Avenant du 24 août 2022** à la convention du 10 février 2020 avec le Département de Seine-Maritime sur l'acheminement des mineurs confiés
- **Arrêté d'autorisation et d'habilitation du Département de Seine-Maritime 27 septembre 2022** pour les activités de protection de l'enfance
- **Décision de l'ARS du 13 décembre 2022** attributive de financement FIR au titre du fond de transformation des ESAT
- **Courrier du Département de Seine-Maritime du 26 décembre 2022** actant l'augmentation de huit places le SMD du territoire dieppois et de six places le SMD du territoire havrais

## 1.3 Les projets stratégiques de gouvernance engagés en 2022

### ● 21 février 2022

Mise en place d'un groupe de travail sur le projet d'unité d'accompagnement et de soutien familial sur Rouen

### ● 26 mai 2022

Cadrage de la méthodologie d'élaboration du futur projet d'établissement

### ● 3 juin 2022

Soutien et intention de partenariat avec la communauté 360 du territoire dieppois

### ● 28 décembre 2022

Cadrage de la mise en œuvre des dispositions de la loi du 7 février 2022, relative aux assistants familiaux

## 1.4 Les projets de recherche, partenariat actés et productions de l'établissement en 2022

### ● Signature de la convention du 13 juillet 2022

avec le CHU Rouen Normandie relative à la participation de l'IDEFHI à l'étude sur les facteurs de vulnérabilité/résilience influençant les trajectoires développementales et les modalités adaptatives d'enfants et d'adolescents confiés à l'aide sociale à l'enfance

### ● Signature d'une convention le 18 mai 2022

avec Promotion Santé Normandie portant sur la mise à jour du site internet « Moi, Toi, Nous »

### ● Signature d'une convention le 16 juin 2022

avec le Département de Seine-Maritime pour l'occupation des locaux de l'UTAS de Dieppe-Neufchâtel en Bray

### ● Signature de la convention du 1<sup>er</sup> décembre 2022

avec le réseau Canopé de l'éducation nationale

# BILAN DE FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS FONCTIONNELLES

---

## 2.1 Direction des politiques d'accompagnement

La direction des politiques d'accompagnements poursuit les objectifs suivants : le décloisonnement des services sociaux et médico-sociaux, l'organisation du suivi médical des usagers, la promotion de la notion de parcours des jeunes, ainsi que l'amélioration de la qualité des accompagnements à travers :

- > La mutualisation des outils et des pratiques professionnelles développées par chaque service.
- > L'élaboration des orientations éducatives, pédagogiques, thérapeutiques applicables à l'établissement tout en respectant les valeurs, la réglementation et l'identité professionnelle des deux champs.

Pour mener à bien ces missions, la DPA s'articule autour des thématiques suivantes : les politiques d'insertion, les politiques de soins et de promotion de la santé ainsi que la politique de la qualité et de la prévention des risques. La direction supervise également la poursuite du développement des activités de recherche à l'IDEFHI.

### 2.1.1 Les faits marquants liés aux politiques d'inclusion scolaires et d'insertion

#### • Le suivi de la scolarisation à l'IDEFHI

Les données relatives à la scolarité des enfants pris en charge au titre de la protection de l'enfance sont suivies deux fois par an lors d'une enquête spécifique. En fin d'année 2022, les données saillantes sont les suivantes :

- 87% des jeunes de 3 à 18 ans pris en charge sont scolarisés ou en formation, tout âge et tout service confondus. Il monte à 91% si l'on inclut les jeunes en parcours d'insertion dans le cadre de l'obligation de formation de 16 à 18 ans.

- Le pourcentage d'enfants décrocheurs, de jeunes décrochés ou d'élèves en attente d'affectation dans un établissement scolaire (relevant du milieu ordinaire ou spécialisé) est en baisse constante sur les dernières années. Il est désormais de 7%, toutes ces situations confondues.
- En novembre 2022, le taux d'enfants pris en charge dans le cadre d'une mesure protection de l'enfance et bénéficiant d'une notification MDPH a légèrement augmenté et est de 29% des effectifs totaux. La proportion de jeunes pris en charge dans le cadre d'une mesure en protection de l'enfance et scolarisés dans un établissement notifié par la MDPH est de 17%. C'est toujours au sein des unités d'AFR que ce taux reste le plus élevé (36%).
- Le pourcentage de jeunes de plus de 16 ans suivis par le Service Public de l'emploi est toujours de 14% des effectifs en novembre 2022.

#### • Le suivi et l'animation de la démarche d'inclusion scolaire dans le champ du handicap

Le Cotech Inclusion s'est réuni à trois reprises durant l'année 2022. Ce Comité technique a pour objectif d'analyser et de suivre les projets de création des UEE, ainsi que de faire un état des lieux régulier et chiffré de la réalité des inclusions, individuelles et collectives.

De nouveaux projets d'ouvertures d'Unités d'enseignements externalisées sont en projet pour l'année 2023, sur l'IME et le DITEP ; le CFT étant désormais à son taux maximal d'inclusion avec trois unités d'enseignements sur quatre externalisées sur la commune de Canteleu.

## • Le suivi et l'animation de la politique d'insertion

Le Comité Technique Insertion, composé de responsables d'unité référents des huit services opérationnels, s'est réuni à quatre reprises sur l'année 2022. Il a notamment piloté les travaux suivants :

- Suivi de l'outil Wikidefhi et de sa diffusion auprès des équipes
- Partenariat avec les missions locales et déploiement du CEJ
- Projet de capsules vidéos métiers
- Mise en place d'ateliers « réglementation insertion » en lien avec le Service juridique
- Mise en place d'un Comité Technique Experts Insertion

L'année 2022 a en effet été marquée par la mise en place d'un Cotech Insertion d'experts « de terrain ». Ce Cotech Expert fonctionne sous la forme de groupes de travail missionnés pour produire une réflexion commune ou bien des livrables diffusables et applicables à tout l'établissement. Le premier livrable portait sur un livret de parcours pour suivre les démarches des jeunes en insertion.

L'année 2022 a également été marquée par l'ouverture du dispositif Riv'age 16-25 à Rouen, rendue possible grâce à la sélection dans le cadre d'un appel à projets sur la mise en place du CEJ pour les jeunes en rupture, en lien avec la Mission Locale. La sélection du projet de l'IDEFHI et l'attribution de moyens par la DREETS permet à l'IDEFHI d'affirmer son expertise en matière d'accompagnement à l'insertion des jeunes. Ce projet est aussi l'aboutissement de la collaboration avec la Mission Locale depuis 2019.

## 2.1.2 Les faits marquants en animation sportive et culturelle

### • Les partenariats sportifs et culturels

En 2022, la cellule animation s'est inscrite dans la continuité de son partenariat dans le domaine des actions liées au sport. Comme tous les ans, la cellule animation se félicite de l'arrivée de nouveaux partenaires, tels que le club d'aviron de Belbeuf qui a proposé des animations ergomètre au sein de ses installations en octobre, ou bien l'emblématique FC Rouen qui a également lancé ses premières animations avec un tournoi de football réunissant les services de protection de l'enfance et le pôle handicap en avril, et propose aussi désormais des interventions sur les temps scolaires.

La cellule animation a également débuté une collaboration avec le Rouen Métropole Foot Golf qui a initié une nouvelle activité en partenariat avec le golf de Jumièges ayant mis à disposition ses installations pour la mise en place de cette activité.

En termes de partenariat culturel, la cellule animation a poursuivi le développement de propositions à destination des publics avec notamment l'intégration d'ateliers d'écriture, d'enregistrement en studio et de clipage en lien avec l'association WANTED MUZIC sur les cycles pédagogiques avec les services du handicap, et pendant les vacances pour les services de protection de l'enfance. Une belle soirée de restitution de l'ensemble des réalisations a pu être présentée à l'Espace Culturel François Mitterrand de la Ville de Canteleu en juin.

Sur l'ensemble des périodes de vacances scolaires ce sont cinquante-quatre animations qui ont été proposées aux différents publics de notre établissement. Les partenariats forts existants avec les clubs sportifs et structures artistiques ont permis de continuer à proposer une majorité (54%) des activités à titre gratuit pour l'établissement.

### 2.1.3 Les faits marquants liés à la promotion de la santé

2022 constitue une année de consolidation de notre méthode de travail en promotion de la santé.

#### • Le comité technique Promotion de la Santé

Le comité technique Promotion de la Santé, composé de cadres et infirmières des différents services opérationnels s'est réuni à six reprises en 2022, afin de suivre, valider et définir les travaux menés.

#### • L'observatoire de la santé

Le second comité de pilotage de l'observatoire a eu lieu le 15 Novembre 2022. Nous avons pu avancer de manière significative sur nos trois axes de travail : santé somatique, santé mentale et perception de la santé des usagers.

- > Axe 1 : Santé somatique
- > Axe 2 : Santé mentale
- > Axe 3 : Perception de la santé des usagers

Concernant l'axe 3, nous avons réalisé le bilan de l'expérimentation du Baromètre de la qualité de vie perçue de l'Atelier de l'Évaluation et noté l'intérêt de l'outil en termes d'accompagnement éducatif au-delà de l'évaluation de la qualité de vie et du recueil de données dans le cadre de l'observatoire de la santé.

Il existe une adéquation entre les finalités d'utilisation du Baromètre et les principes du nouveau référentiel d'évaluation de la qualité des ESMS (HAS) notamment en ce qui concerne :

- l'expression et la participation de la personne
- la co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement
- l'accompagnement à l'autonomie
- l'accompagnement à la santé

Au vu des résultats de l'expérimentation, nous avons choisi de proposer de nouvelles formations aux professionnels de l'IDEFHI début 2023 afin de faciliter l'accès à l'outil.

#### • La poursuite des actions menées sur différentes thématiques en complémentarité des travaux de recherche et en collaboration avec les partenaires

La démarche initiée fin 2020/début 2021 sur la thématique de la vie affective relationnelle et sexuelle a permis le développement d'actions à différents niveaux : auprès des publics, auprès des professionnels tant via des temps de sensibilisation que des actions de formation.

Nous avons pu développer de nouvelles modalités d'actions avec les partenaires (notamment le CRIAVS et les éditions DESCLIC) via l'espace ressource de la DPA.

Conscient des enjeux liés à la pérennité des actions de prévention menées, nous avons pu travailler à la structuration de démarches innovantes basées sur des données probantes sur le SER (Service Enfance Rouennais) et ADOSEINE (Service Adolescent Rouennais).

Ces travaux concernent les compétences psychosociales et plus spécifiquement la gestion des émotions pour le SER et la réduction des risques pour ADOSEINE.

#### • Les axes de travail stratégiques en Promotion de la santé

Cette approche en promotion de la santé a donné de lieu à la structuration d'axes de travail stratégiques en Promotion de la Santé à l'échelle de l'établissement, soutenue par l'ARS Normandie et officialisée début 2023. Les axes de travail concernent les thématiques suivantes :

- Vie affective, relationnelle et sexuelle
- Prévention des conduites addictives
- Santé mentale et bien-être
- Cadre et hygiène de vie

Indissociable du soin, cette démarche collaborative en faveur de la santé des publics accompagnés nous permet de penser des actions de manière plus globale et de favoriser leur pérennité.

## 2.1.4 Les faits marquants liés à la politique de qualité et à la recherche

### • La démarche qualité

L'année 2022 a permis le renforcement de plusieurs domaines siueurs travaux participant de la politique d'évaluation de la qualité des accompagnements des services de l'IDEFHI :

- La méthodologie et l'animation des groupes de travail pour l'élaboration du prochain projet d'établissement IDEFHI 2023-2028
- L'actualisation et le renforcement de la politique de gestion des évènements indésirables survenus dans l'établissement
- L'appropriation du nouveau référentiel d'évaluation des ESMS proposé par la HAS.

Concernant la méthodologie d'élaboration du prochain projet d'établissement, huit groupes de travail thématiques ont été constitués. Ces groupes, animés par des binômes de directeurs et de cadres de l'établissement ont réuni quatre-vingt-seize professionnels de l'établissement.

Concernant la politique de gestion des évènements indésirables, un poste de chargée de mission a été créé en février 2022. La création de ce poste permet d'assurer une veille qualitative et d'améliorer le suivi des notes d'incident, via la base de données de la direction. Après lecture et analyse de ces évènements, la chargée de mission propose également des actions préventives et correctives aux évènements indésirables ayant lieu dans les services de l'établissement, et en lien avec l'accompagnement des publics.

### • La recherche

En ce qui concerne les activités de recherche, la direction des politiques d'accompagnements a continué à superviser la réalisation de plusieurs projets. Deux recherches (la recherche FIRAH sur l'apport de la socio-esthétique pour les publics en situation de handicap et la recherche doctorale sur les dispositifs de médiation et de soutien à la parentalité) se sont achevées durant l'année 2022. Deux autres projets de recherche sont encore en cours et une nouvelle recherche-action a obtenu un financement courant 2022.

*> La recherche sur l'évaluation des situations, des représentations d'attachement et des indices de la capacité de mentalisation d'enfants de 3-6 ans accueillis en hébergement à l'IDEFHI :*

Un avis favorable du Comité Éthique de l'Université concernant les procédures et méthodologies prévues pour la recherche a été reçu en avril 2022. La récolte de données a ainsi pu débuter. L'inclusion de participants enfants a pu être réalisé grâce à un travail de lien avec les équipes psycho-éducatives des unités (MECS et AFR) des services concernés à l'IDEFHI (notamment le SER, l'ASTR et le STD). Une veille sur Sil'age était également réalisée de façon très régulière par la chargée de recherches pour se tenir informée des enfants nouvellement arrivés.

En parallèle, dans le cadre de l'ouverture de l'Espace Ressources à la DPA, la chargée de recherches a co-animé des temps de sensibilisation (cafés de la DPA) concernant le développement de l'attachement et des capacités de mentalisation chez l'enfant, et s'est tenue disponible pour présenter ces notions en réunion d'équipe sur les unités qui le souhaitaient.

Egalement, un travail de lien a été réalisé avec la chargée de mission en promotion de la santé, dans le cadre d'un travail partenarial avec le CRIAVS (Centre de Ressources et d'Intervention auprès des Auteurs de Violences Sexuels), et plusieurs sessions sur la prévention des violences sexuelles ont été programmés pour avoir lieu tout au long de l'année 2023.

### > *La recherche EVAL/ASE du consortium FHU/PEA :*

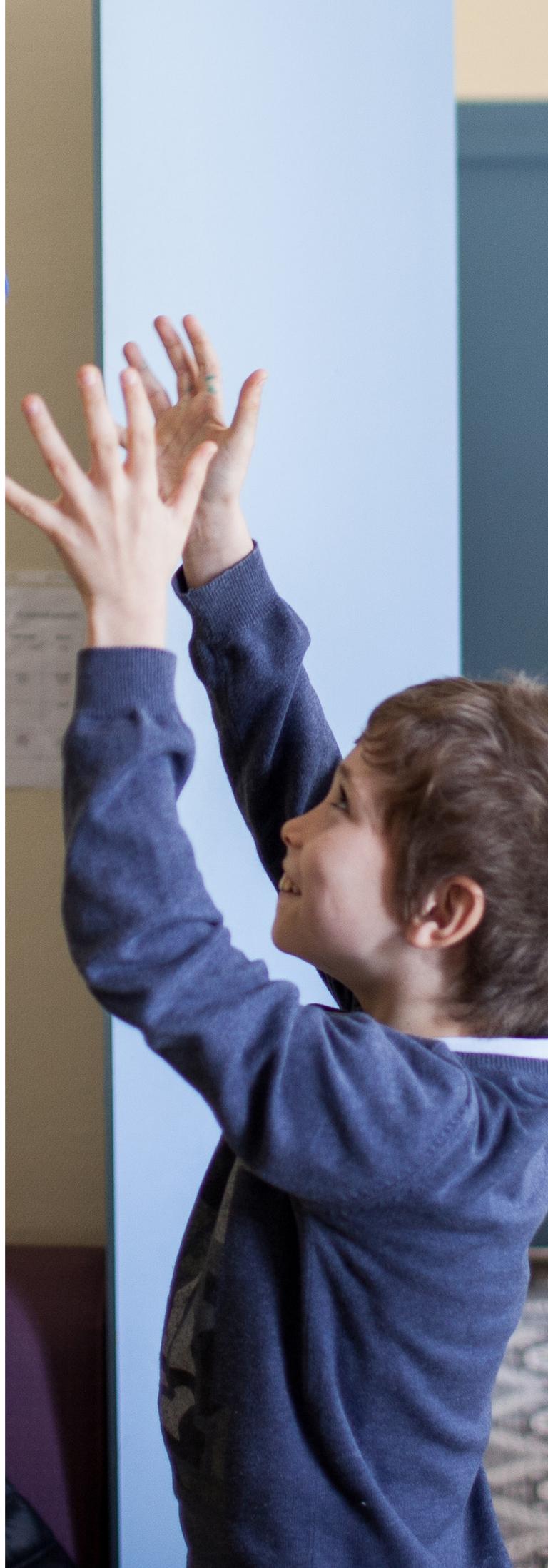
Depuis septembre 2020, l'IDEFHI participe en qualité de terrain de recherche au projet FHU-PEA sur les facteurs de vulnérabilité/résilience influençant les trajectoires développementales et les modalités adaptative d'enfants et d'adolescents confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Cette recherche vise à évaluer les troubles psychologiques et psychiatriques de cent enfants et adolescents (par an) à leur entrée dans le dispositif de protection de l'enfance. Le partenariat engagé entre l'IDEFHI et les services de pédopsychiatrie du CHU de Rouen, du CH du Rouvray et du Groupe Hospitalier du Havre, a permis de finaliser le protocole de recherche, qui a obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires courant de l'été 2022.

### > *La recherche-action sur les parcours prostitutionnels*

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance et de l'action de soutien au plan de lutte contre la prostitution des mineurs, l'IDEFHI et l'AHAPS ont souhaité mener, avec le soutien de la direction enfance famille du CD 76, une recherche-action visant à améliorer le repérage et l'accompagnement des mineurs en situation ou à risques prostitutionnels. Les objectifs de ce projet sont d'améliorer le repérage et l'évaluation des besoins et des pratiques éducatives pour promouvoir des stratégies d'accompagnement adaptées au public des mineurs confiés ASE ayant des pratiques prostitutionnelles ou en risque de prostitution, en améliorant la connaissance :

- du public avec des pratiques prostitutionnelles ou à risque de prostitution
- des traumatismes vécus et impacts sur le parcours de vie
- du parcours institutionnel en protection de l'enfance
- des pratiques éducatives et repérage des professionnels
- des perceptions des jeunes sur leurs pratiques sexuelles (question du consentement)

Ce projet, qui associe outre la Direction Enfance Famille du département, l'AHAPS, le secteur de la pédopsychiatrie, la justice et la PJJ, sera mené sur la période 2023-2024.



## 2.1.5 Les chiffres clés de la population et de l'activité

### • La nombre de jeunes et adultes accompagnés

<b>2 486 jeunes et adultes ont été accompagnés ou accueillis à l'IDFHI en 2022, soit 124 personnes accompagnées supplémentaires</b>	
Dont 1872 dans le champ de la protection de l'enfance, pour 1 243 places habilitées	Dont 689 dans le champ du handicap, pour 615 places autorisées
<b>Répartition par type d'accompagnement dans le champ de la protection de l'enfance :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 085 jeunes ont été accueillis en hébergement (+9% de 2021) soit 55% des accompagnements</li> <li>• 664 jeunes ont été accompagnés en milieu ouvert (+ 9% de 2021) soit 33% des accompagnements</li> <li>• 244 jeunes ont été accueillis en accueil familial renforcé (-5% de 2021) soit 12 % des accompagnements</li> </ul>	<b>Répartition par public dans le champ du handicap :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 518 jeunes sont accompagnés dans le champ de l'enfance handicapée (-0,5% de 2021) soit 75% des accompagnements</li> <li>• 171 personnes sont accompagnées dans le champ des adultes handicapés (+4% de 2021) soit 25% des accompagnements</li> </ul>

### • L'évolution du dispositif d'accueil

<b>Après avoir augmentée 16% sa capacité de places autorisées en 5 ans, Le dispositif d'accueil s'est stabilisé entre 2021 et 2022 à hauteur de 1 858 places</b>	
Evolution de l'habilitation dans le champ de la protection de l'enfance entre 2021 et 2022	Evolution des autorisations dans le champ du handicap entre 2020 et 2021
<b>En plus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 places d'accueil d'urgence</li> </ul> <b>En mois :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 16 places d'hébergement et de semi-autonomie</li> <li>• 10 d'accueil modulable</li> </ul>	<b>En plus :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 places en internat 365 jours</li> <li>• 3 places de répit</li> </ul> <b>En mois :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 places en internat 210 jours</li> </ul>

• Les caractéristiques de la population accueillie

Jeunes relevant de la protection de l'enfance, bénéficiant d'une mesure MDPH en						
Année	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution 21/22
Nombre de jeunes	202	180	179	194	236	<b>22%</b>
Nombre de jeunes hospitalisés en santé mentale en augmentation, de journées d'hospitalisation et d'hospitalisations en augmentation						
Année	2018	2019	2020	2021	2022	4%
Nombre de jeunes	96	96	95	116	121	<b>4%</b>
Nombre de jours	4668	3582	2550	3205	3718	<b>16%</b>
Nombre d'hospitalisations	206	175	184	258	245	<b>-5%</b>

État de la scolarisation des jeunes de plus de 6 ans														
Scolarisés					Sans solution ou en attente ESMS					Autre dispositif d'accompagnement				
2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
84%	80%	76%	77%	<b>84%</b>	11%	10%	11%	8%	<b>7%</b>	5%	10%	11%	15%	<b>13%</b>

• **Zoom sur l'activité en protection de l'enfance**

<b>Nombre de journées d'accompagnement en augmentation</b>						
	2019	2020	2021	<b>2022</b>	<b>Évolution 21/22</b>	<b>Évolution 19/22</b>
Hébergement	189 555	192 641	200 315	<b>208 310</b>	<b>4%</b>	10%
Accueil familial renforcé	82 659	82 035	80 504	<b>75 146</b>	<b>-7%</b>	-9%
Accueil modulable	52 228	55 879	55 670	<b>54 713</b>	<b>-2%</b>	-5%
Intervention à domicile classique et renforcée	26 767	28 819	57 653	<b>83 225</b>	<b>44%</b>	211%
<b>TOTAL</b>	<b>351 201</b>	<b>359 374</b>	<b>394 142</b>	<b>421 394</b>	<b>7%</b>	20%

<b>Un taux d'occupation en augmentation</b>				
	2019	2020	2021	<b>2022</b>
Hébergement	90,7%	90,6%	94,9%	<b>98,1%</b>
Accueil familial renforcé	92,4%	91,5%	90%	<b>84%</b>
Accueil modulable	85,2%	90,9%	90,8%	<b>93,9%</b>
Intervention à domicile classique et renforcée	81,5%	87,5%	63,2%	<b>91,2%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>89,4%</b>	<b>90,6%</b>	<b>87%</b>	<b>93,4%</b>

• Zoom sur l'activité dans le champ du handicap

Une démarche d'inclusion scolaire dynamique								
Service IME	Élèves scolarisés en 2021	Élèves scolarisés en 2022	Inclusion collectives			Inclusion individuelles		TOTAL
			Effectif	%	Nombre d'UEE	Effectif	%	%
IME	165	172	50	19%	4	3	2%	<b>31%</b>
ITEP	114	114	7	6%	1	36	32%	<b>38%</b>
CFT	42	42	33	79%	3	0	0%	<b>79%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>321</b>	<b>328</b>	<b>90</b>	<b>27%</b>	<b>8</b>	<b>39</b>	<b>12%</b>	<b>39%</b>

## 2.2 Direction des Ressources Humaines

Alors que 2020 et 2021 avaient été fortement marquées par la crise sanitaire et ses répercussions multiples en termes de ressources humaines, l'année 2022 a été davantage impactée par une inflation législative et réglementaire (prime de revalorisation, CTI, réforme de la rémunération des assistants familiaux, nombreuses revalorisations du SMIC et relèvements du minimum de traitement indiciaire, etc).

L'année s'est également clôturée avec les élections professionnelles, pour la 1ère fois organisée par vote électronique exclusif, et le renouvellement des instances de dialogue social (CSE, CAP, CCP), temps fort de la vie institutionnelle. Au-delà, la direction des ressources humaines s'est concentrée sur ses missions prioritaires, dans un contexte interne difficile avec pour la 3ème année consécutive, un fort turn over en son sein.

En termes de projets, un projet, piloté par le médecin du travail a été lancé sur la thématique des addictions, et le projet GPMC, intégrant la rédaction des RMC (référentiels métiers compétences) ainsi que la mise en œuvre de l'entretien professionnel s'est poursuivi pour un aboutissement en 2023.

Il convient de noter également les difficultés croissantes de recrutement notamment de personnels éducatifs formés mais également dans les filières administratives et techniques rendues beaucoup moins attractives avec le non bénéfice du complément de traitement indiciaire.

### 2.2.1 Les faits marquants dans le champ de la gestion prévisionnelle des métiers et compétences (GPMC)

• Organisation de concours sur titres éducatifs : ASE, ME, et ETS au dernier trimestre 2022

- Forte mobilisation de la directrice des ressources humaines dans les nombreuses transformations à la fois dans les COPIL, dans l'accompagnement des agents aux côtés des directions de services mais également pour bâtir les nouvelles organisations notamment en termes d'ETP et de qualifications : fermeture du FBV et ouverture d'Arques en ciel, fermeture de places d'internat et ouverture de l'IME 365, transformation de l'ITEP en DITEP, transformation de l'unité Chantelou en MECS spécialisée fonctionnant 365/365
- Travaux sur la mise en œuvre de l'entretien professionnel pour début 2023
- Poursuite des travaux sur la rédaction des référentiels métiers compétences avec le concours du cabinet GRAND ANGLE
- Organisation des élections professionnelles du 08/12/2022 pour le renouvellement des instances de représentation du personnel (comité social d'établissement, commissions administratives paritaires locales et départementales, commission consultative paritaire départementale) qui a occupé particulièrement le chargé de missions RH et la DRH tout au long de l'année 2022. Ce temps fort de la vie institutionnelle a été l'occasion d'un dialogue social constant, nourri, et constructif, notamment dans la mise en œuvre du vote électronique comme modalité exclusive de vote.
- Développement de partenariats externes et participations à des événements pour recruter les nouveaux agents de l'IDFHI (Mission locale du territoire dieppois, jobdating à l'IFEN du Havre par exemples)
- Départ de la Responsable du service GPMC en novembre 2022

## 2.2.2 Les faits marquants dans le champ de la gestion des carrières, des rémunérations et du temps de travail

L'équipe des rémunérations et de l'organisation du temps de travail, a réussi à progresser et maintenir la qualité du service rendu dans cette période d'instabilité de la Direction des Ressources Humaines. En effet, le turnover des agents de la DRH (notamment sur la protection sociale) et le congé maternité de l'adjoint des cadres chargée de la Rémunération, sont venus perturber le fonctionnement habituel du service.

Pourtant et comme chaque année, les mesures règlementaires liées à la carrière et à la rémunération des agents et des allocataires se sont multipliées :

- > Reclassement des agents de catégorie C
- > Indemnité inflation
- > Prime de revalorisation : mise en œuvre progressive
- > Complément de traitement indiciaire : mise en œuvre progressive.
- > Trois revalorisations du Smic et deux revalorisations du « minimum de traitement »
- > Reclassement des agents de catégorie B
- > Indemnisation du télétravail
- > Finalisation campagne supplément familial de traitement
- > Préparation mise en œuvre de la loi protection de l'enfance

- Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par l'entrée en vigueur de la Déclaration Sociale Nominative pour les établissements publics médico-sociaux. Malgré des travaux préparatoires réalisés au cours du dernier trimestre 2021, ce dispositif a nécessité d'importantes modifications tant dans les pratiques qu'au niveau du logiciel. À ce titre, une refonte des procédures de paie a dû être menée afin de répondre aux exigences de cette nouvelle norme.
- Malgré la mise à disposition d'un outil à destination des services en 2021, le nombre de demandes de « simulations de salaire » a fortement augmenté entre 2021 et 2022. Ceci s'explique notamment par les tensions de recrutement et la concurrence entre les employeurs.
- Travaux ouverts pour renforcer la collaboration entre la DRFA et la DRH afin de fiabiliser et piloter la masse salariale. En effet, le turnover important et le taux d'occupation des services ont nécessité de repenser les compensations possibles pour les agents en postes subissant ces conditions de travail dégradées (paiement d'heures supplémentaires, renforcement des unités...).
- Poursuite de la fiabilisation de l'outil « medisys » en assurant l'assistance de premier niveau auprès des utilisateurs, malgré un prestataire « absent ».
- L'agent en charge de la performance RH a poursuivi les réunions visant à fiabiliser la gestion du temps de travail. À ce titre, quarante réunions trimestrielles RH/Services se sont tenues avec pour objectifs de :
  - > vérifier la saisie des absences entre le logiciel de paie et le logiciel de gestion des temps
  - > vérifier les suivis des heures au mois le mois
  - > échanger sur les modalités d'utilisation du logiciel

### 2.2.3 Les faits marquants dans la protection sociale et les conditions de travail

- Travaux sur la prévention des violences en accueil d'urgence : un groupe de travail s'est constitué avec des membres du CHSCT pour réfléchir, analyser, définir et proposer des orientations à prendre pour tenter de réduire la survenance des dangers graves et imminents issus de la prise en charge de situations particulièrement complexes.
- Extension du télétravail pour les personnels non médicaux, encadrants et non encadrants : suite à l'avis du CHSCT en novembre 2021 sur les modalités de mise en œuvre du télétravail, le service PSCDT a accompagné le service formation dans la création d'une capsule d'information dédiée à ce sujet.
- Handicap : suite à la signature d'une nouvelle convention avec le FIPHFP en 2021 et à la formation d'un agent au Diplôme universitaire (DU) de Référent Handicap, des premières actions ont été amorcées et notamment, une plus grande disponibilité et réactivité du référent Handicap vis-à-vis des services et des BOE (bénéficiaires de l'obligation d'emploi), une approche de travail davantage en réseau, et une meilleure intégration de la thématique du recrutement (participation à un premier salon de recrutement en 2022 : Handi-job).
- Réponse à un appel à projet de l'ARS Normandie concernant la QVT et octroi de crédits à hauteur de 23 328 € pour une action de formation à destination de l'encadrement : l'intelligence relationnelle au service de la performance et APP pour les cadres éducatifs
- Départ de la Responsable du service en août 2022 et intérim par l'adjointe de direction de la DRH
- Départ de l'agent qui était par ailleurs référent handicap fin septembre 2022.

### 2.2.4 Les faits marquants du pôle santé au travail

- Même si la crise sanitaire était moins prégnante en 2022, le service santé au travail a encore vécu au gré des pics épidémiques, des déclarations à l'ARS, des protocoles sanitaires en mouvement.
- Néanmoins un projet a pu se mettre en œuvre courant d'année, celui autour de la thématique des addictions avec pour objectifs de mettre en place une politique préventive. Le rendu des travaux est fixé mi 2023
- Départ de la psychologue du travail en novembre 2022.

### 2.2.5 Les chiffres clés des Ressources Humaines

#### • Le nombre d'agents

Évolution 2022 du nombre d'agents en équivalent temps plein travaillé au 31/12/2022				
2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
1170	1207	1206	1206	<b>1227</b>

• La répartition Femmes/Hommes en fonction des champs d'intervention

Évolution 2022 dans la répartition des salariés par champ d'intervention									
	Femmes			Hommes			TOTAL		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Protection de l'enfance	524	514	<b>515</b>	275	287	<b>303</b>	799	801	<b>818</b>
Handicap	167	168	<b>177</b>	104	101	<b>98</b>	271	269	<b>275</b>
Services généraux	72	71	<b>69</b>	64	65	<b>65</b>	136	136	<b>134</b>
<b>TOTAL</b>	<b>763</b>	<b>753</b>	<b>761</b>	<b>443</b>	<b>453</b>	<b>466</b>	<b>1206</b>	<b>1206</b>	<b>1227</b>

• La répartition par filière est la suivante (hors personnel médical)

Évolution 2022 dans la répartition des agents par filière									
Filière	Protection de l'enfance	Handicap	Services généraux	Total	Total % 2022	Total % 2021	Total % 2020	Total % 2019	Total % 2018
Éducatif	469	193	7,5	<b>669,5</b>	<b>55%</b>	53%	53%	52%	54%
Soignant	150	25	2,5	<b>177,5</b>	<b>14,5%</b>	17%	17%	17%	18%
Administratif	43	21	50	<b>114</b>	<b>9%</b>	9%	9%	10%	9%
Technique	155	33	72	<b>260</b>	<b>21,5%</b>	21%	21%	21%	19%
<b>TOTAL</b>	<b>817</b>	<b>272</b>	<b>132</b>	<b>1221</b>	<b>100%</b>				

- La masse salariale : 78 % du budget

Évolution de la masse salariale qui représente 78% du budget (hors rémunération des personnes en situation de handicap de l'ESAT)				
2018	2019	2020	2021	2022
58,3 M€	59,4 M€	59,9 M€	59,4 M€	<b>63,4 M€</b>

- La gestion des rémunérations et du temps de travail

Nombre de bulletins de salaires traités				
2018	2019	2020	2021	2022
17 156	16 209	17 354	17 126	<b>17 588</b>

Allocations de retour à l'emploi					
	2018	2019	2020	2021	2022
Bénéficiaires	61	84	72	53	<b>44</b>
Dossiers suivis	143	147	160	129	<b>17 588</b>
Montant versé	794 533 €	936 932 €	830 733 €	618 878 €	<b>536 311€</b>

Les retraites					
	2018	2019	2020	2021	2022
Départs	39	24	29	23	<b>27</b>
Simulations de retraite	54	37	29	50	<b>31</b>
Qualification de comptes individuels de retraite				21	<b>14</b>

• **La protection sociale et les conditions de travail**

<b>Protection sociale</b>	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
Nobre de dossiers traités/ soumis au comité médical	99	94	83	72	<b>86</b>
Nombre de dossiers traités/soumis auprès de la commission de réforme	22	16	6	5	<b>?</b>
Nombre de retraites invalidité validées par la CNRACL	6	3	4	1	<b>2</b>
Coût des AT (hors rémunération)	36 958 €	38 521 €	19 955 €	25 725 €	<b>35 677 €</b>
<b>Handicap</b>	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
Nombre de dossiers suivis	13	11	9	7	<b>14</b>
Nombre d'aides mises en place	16	19	26	17	<b>17</b>

• **L'absentéisme**

<b>Évolution du taux d'absentéisme</b>				
2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
7,5%	7,5%	9,1%	8,2%	<b>9,8%</b>

<b>Motifs de l'absentéisme</b>				
	2019	2019	2019	<b>2022</b>
Maladie ordinaire	3,8%	5,1%	4,2%	<b>5,3%</b>
Accident de travail	0,7%	0,7%	0,9%	<b>1,2%</b>
Accident de trajet	0,04%	0,03%	0,1%	<b>0,1%</b>
Maladie professionnelle ou imputable	0,04%	0,01%	0,03%	<b>0,2%</b>
CLM / CLD / CGM	2,4%	2,4%	2,4%	<b>2,6%</b>
<b>Sous-total</b>	<b>7%</b>	<b>8,3%</b>	<b>7,7%</b>	<b>9,2%</b>
Maternité	0,5%	0,7%	0,5%	<b>0,1%</b>
Paternité	0,04%	0,03%	0,1%	<b>0,5%</b>
<b>Sous-total</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7,5%</b>	<b>9,1%</b>	<b>8,2%</b>	<b>9,8%</b>

• **La formation**

<b>Allocations de retour à l'emploi</b>					
	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
Taux de départ	78,6%	67,5%	46,6%	58,1%	<b>54,9%</b>
Crédits formation	771 254€	759 254€	484 720€	775 981€	<b>874 666€</b>
Jours de formation	5671	4856	2680	4122	<b>4726</b>



## 2.3 Direction des Ressources Financières et des Achats

La Direction des ressources Financières a particulièrement été confrontée au contexte inflationniste 2022 de ses dépenses.

Au niveau des achats, de nombreuses négociations avec nos fournisseurs ont été lancées donnant lieu à la contractualisation d'avenants et de conventions d'imprévision. Ce contexte a conduit à la mise en place de tableaux de bord.

Parallèlement, la mise en place de nouvelles mesures salariales conséquentes, comme le versement du complément traitement indiciaire au 1er avril 2022 et les réévaluations salariales consécutives (hausse du traitement indiciaire de 3.50% au 1er juillet 2022 et du SMIC... ) a nécessité des échanges avec les autorités de tarifications via des enquêtes et un pilotage comptable spécifique avec la direction des ressources humaines.

En 2022, la DRFA s'est notamment investie sur deux dossiers :

- En amont du dialogue à mi-parcours CPOM Handicap 2020-2024 qui s'est tenu le 9 décembre 2022 entre l'établissement et l'agence régionale de santé, le département de Seine- Maritime et le département de l'Eure, la DRFA a coordonné les travaux d'élaboration d'un rapport synthétisant les faits saillants de mise en œuvre des actions du CPOM accompagné d'un tableau synthétique du suivi des objectifs stratégiques et opérationnels
- Suite à la présentation du schéma directeur immobilier de l'établissement du 29 mars 2022 à la direction enfance famille et à la direction des ressources et moyens du Département, il a été validé la nécessité de mener des études techniques sur les aspects juridiques et comptables de la convention des biens mis à disposition du département au profit de

l'IDEFHI, sachant que cette convention couvre 75% des modalités d'occupation patrimoniale de l'établissement. Le 2ème semestre 2022 a donc été ponctué d'échanges techniques entre les services du Département et la paierie départementale. La restitution des travaux est attendue pour 2023.

En mars 2022, une nouvelle responsable des finances et adjointe de la Directrice DRFA a rejoint l'établissement. Elle a bénéficié des sessions institutionnelles de formation d'accompagnement aux fonctions d'encadrement.

### 2.3.1 Les faits marquants dans le champ des finances

- Détermination du processus de mise en œuvre de la participation des jeunes majeurs protection de l'enfance au prix de journée prévu nouvellement par le règlement départemental d'aide sociale et formation des services
- Pilotage du délai global de paiement  
Passage à une validité à 3 mois maximum des Bons de commande – Envoi de l'état des factures en retard
- Régies : vérification et mise à jour des actes juridiques et des plafonds des 14 régies
- Réorganisation institutionnelle du traitement des frais de déplacement (Récupération de la mission par le service finances et validation d'une nouvelle procédure en CODIR 01/2023
- Validation d'un nouveau processus solutionnant le versement de cautions pour les locations lors des séjours des unités et cela en lien avec la paierie départementale

- Premier dépôt de l'Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses 2022 sur la plate-forme CNSA
- Réalisation d'un comité technique finances.

### 2.3.2 Les faits marquants dans le champ du contrôle de gestion

- Poursuite de la démarche de production automatisée et de fiabilisation de tableaux de bord d'activité
- Elaboration et analyse détaillée des prix de journée 2021 par unité
- Recueil et coordination des données au titre des tableaux de bord médico-sociaux ANAP sur les données 2021
- Dans le cadre de l'expérimentation d'un nouveau modèle de financement du secteur handicap, coordination de la production des données SERAFIN-PH 2022 des 6 unités retenues par la direction générale de Cohésion sociale (SES SAD de l'ITEP, le SESSAD Petit prince, les deux SAMSAH et l'unité TSLA)
- Elaboration d'études budgétaires internes en lien avec des réorganisations ou de réponse aux appels à projets.

Sur 2022 : extension du S.A.U.C (unité Cassiopée et Phénix), création de l'unité Riv'age, évolution du dispositif de l'IME (création d'un internat sur 365 jours)

- Analyse détaillée de l'activité sur le sureffectif sur les unités d'hébergement protection de l'enfance afin d'alimenter en indicateurs les échanges avec le département.

### 2.3.3 Les faits marquants dans le champ des achats

- Poursuite de la démarche de professionnalisation de la fonction achats (cartographie achats 2022, mise en œuvre du plan de réalisation des achats 2022-2023, poursuite de l'élaboration de guide d'achats, comité techniques achats, participation des usagers au choix des fournisseurs du marché mobilier, évaluation fournisseurs et restitution)
- Poursuite de la démarche d'achats responsables en particulier dans l'élaboration du nouveau marché des produits d'entretien
- Poursuite et suivi de la politique d'achat de denrées alimentaires 2019/2022
- Démarche d'accompagnement des services lors de l'ouverture du site d'Arques la Bataille réalisé à l'été 2022 et lors du transfert de l'unité Chantelou, à la même période.

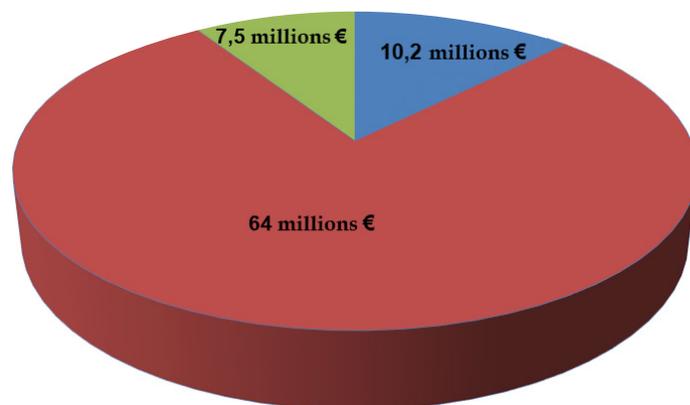




### 2.3.4 Les chiffres clés des ressources financières et des achats

- **Les dépenses et recettes de fonctionnement : 81,8 millions d'euros**

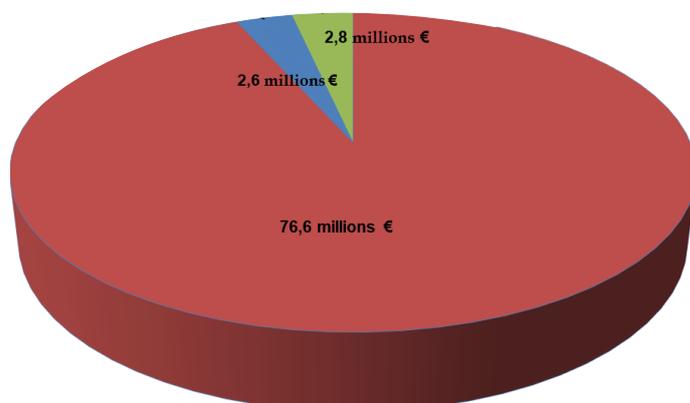
Les dépenses d'exploitation 2022 de l'IDEFHI :



- Dépenses afférentes à l'exploitation courante (12,52%)
- Dépenses afférentes au personnel (78,27%)
- Dépenses afférentes à la structure (9,21%)

Bien que les effectifs rémunérés soient restés stable sur l'année 2022 (1 220 ETP), celle-ci est marquée par une évolution conséquente des dépenses de personnel de 6,70% entre 2021 et 2022 sous l'effet principalement de l'octroi du complément de traitement indiciaire à compter du 1er avril 2022 et de l'augmentation du point d'indice de 3.5% intervenue au 1er juillet 2022.

Les recettes d'exploitation 2022 de l'IDEFHI :

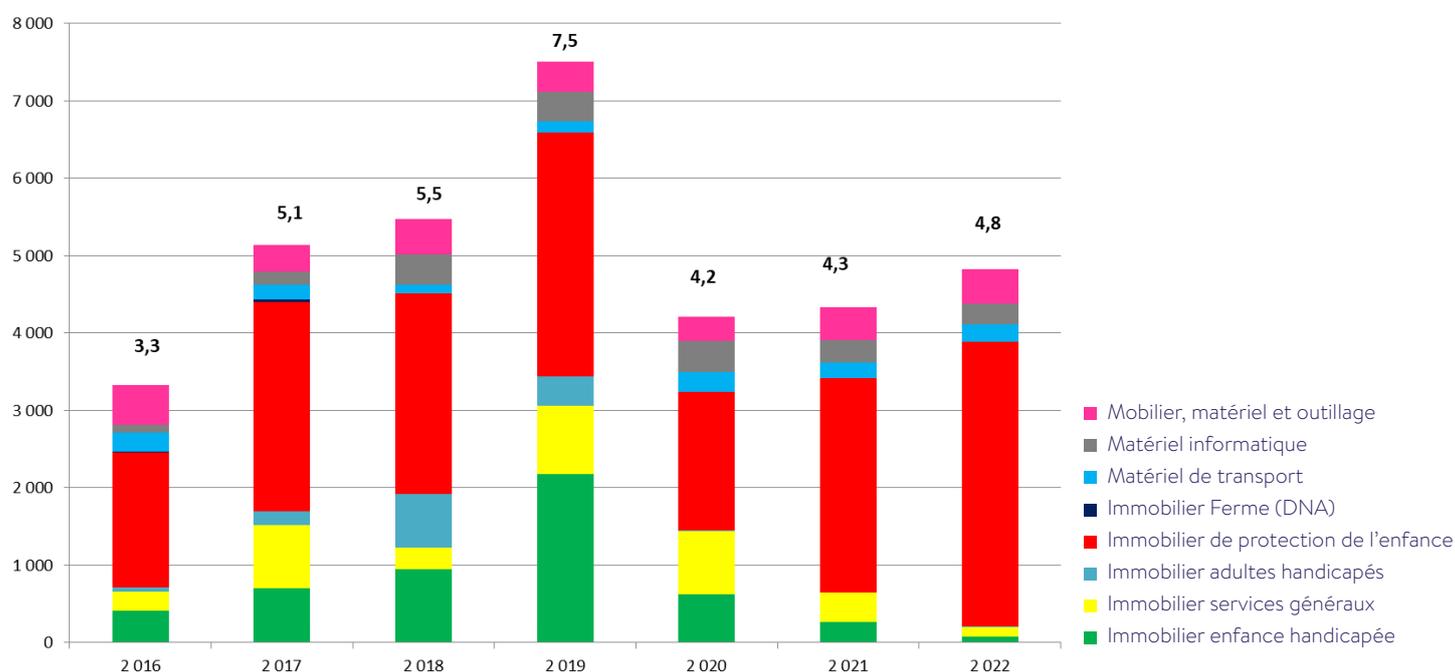


- Produits de tarification à la journée (3,2%)
- Dotation globale (93,4%)
- Produits accessoire de groupe 2 et 3 (3,4%)

96,6% des recettes de fonctionnement proviennent des produits de tarification (dotation globale et produits de tarification à la journée).

• **Les investissements 2022 à hauteur de 4,8 millions d'euros**

Investissements réalisés de 2016 à 2022 : 35 000€



La réalisation des investissements s'inscrit dans le cadre du Programme Pluriannuel de Financement des Investissements (PPFI) 2016-2025 actualisé en juillet 2018 et validé par les autorités de tarification. L'établissement a investi 4,8 millions d'euros en 2022 dont 3,88 millions d'euros au titre des investissements immobiliers.

• **Suivi des objectifs de la politique d'achat de denrées alimentaires 2019-2022**

Suivi des objectifs et réalisation de la politique d'achat de denrées alimentaires							
	Réalisation			2022			Prévision 2023
	2019	2020	2021	Réalisation	Objectif	Écart	Objectifs
Développement durable	18%	17,8%	11%	<b>25%</b>	<b>40%</b>	<b>-15%</b>	40%
Bio	2,5%	3,9%	6,4%	<b>5%</b>	<b>10%</b>	<b>-5%</b>	10%

## 2.4 Direction du Cadre de Vie et des Travaux

L'année 2022 a vu la poursuite de la mise en œuvre du PPF1, notamment avec la mise en service du site d'Arques la Bataille et de la rue Boucher de Perthes à Dieppe. Cette année a été ponctuée par des absences longues et des départs dans plusieurs équipes qui ont su surmonter les difficultés qui en découlent dans l'attente de recrutements prévus pour 2023.

Le contexte économique d'inflation tant sur l'alimentation, le bâtiment, l'automobile, l'énergie... a énormément impacté l'ensemble de l'activité de la Direction.

L'année 2022 a été marquée par des absences et des départs qui ont réduit les équipes et perturbé le fonctionnement de plusieurs services :

- Départ d'un des deux chargé(e)s d'opération (architecte) ce qui a considérablement réduit les compétences et les disponibilités pour les démarches liées à l'urbanisme réglementaire (DP, AT, PC...)
- Absence sur l'année du plombier, d'un électricien et d'un agent polyvalent
- Départ d'un électricien en juillet
- Absences longues et régulières de 3 agents
- Transfert d'un agent des espaces verts au Service Exploitation Maintenance

Ces différents mouvements ont contraint à réorganiser le planning d'astreintes techniques en s'appuyant sur un nombre insuffisant d'agents.

### 2.4.1 Les faits marquants pour la cuisine centrale de Canteleu

- Acquisition de 2 nouvelles cellules de refroidissements (gain de temps au refroidissement utilisation de 2 cellules à la place de 4)
- Mise en place avec la Métropole d'une expérimentation pour la collecte et la valorisation des bio-déchets de l'UCP et du bâtiment 20
- Contrôle sanitaire par la DDPP qui a démontré la bonne tenue de l'UCP et le respect des normes sanitaires
- Réalisation d'une quarantaine d'audits dans les offices

Il a été constaté de nombreuses ruptures de produits, notamment pour la volaille (grippe aviaire), impactant les menus et la production. Les prix des denrées ont fortement augmenté cette année.

### 2.4.2 Les faits marquants pour la blanchisserie

- Nombreuses pannes des machines à laver qui ont généré une réorganisation ponctuelle des horaires
- Intégration du linge hôtelier du STH
- Achat et entretien importants de linge hôtelier du fait de l'ouverture de nouveaux sites
- Suractivité due à la contamination du linge (punaises, gale,...)

### 2.4.3 Les faits marquants pour la flotte automobile

- Réception de 15 véhicules neufs, dont un véhicule 19 places pour remplacer l'ancien minibus non conforme au niveau du CRIT'AIR
- Problématique d'approvisionnement en pièces détachées qui allongent les délais de réparation tant pour celles faites en interne que par celles assurées par des concessionnaires,
- Problématique de délai de livraison des véhicules neufs
- Apparition de défauts constructeurs sur une génération de véhicules qui a occasionné leur immobilisation
- 250 vignettes CRIT'AIR commandés
- 300 vignettes assurances auto distribuées
- Programmation de 500 révisions et 106 contrôles techniques

### 2.4.4 Les faits marquants pour le service Etudes et Travaux

Comission de sécurité 2022 pour le dispositif Arc en Ciel et les unités Couronne et Oissel.

#### **Arc en Ciel - Arques la Bataille - STD**

- > Réception des travaux et ouverture en septembre

#### **Rue Boucher de Perthes - Dieppe - STD**

- > Réception des travaux et ouverture en novembre

#### **UCP**

- > Rénovation du self
- > Remplacement du bac à graisse

#### **BAT 14 - IME**

- > Réfection des peintures de l'ensemble du bâtiment

#### **BAT 15 - IME**

- > Réalisation de deux ouvertures dans murs au rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage
- > Réfection des peintures de l'ensemble du bâtiment

#### • **BAT 8 & 21 - IME**

- > Ravalement

#### **BAT 35 - CHANTELOU**

- > Réhabilitation du Bâtiment pour accueillir Chantelou (peintures, sols, menuiseries intérieures, cloisonnement, SSI, couverture (maintenance), office neuve ...)

#### **BAT 68 & 69 - BONAVENTURE ADOSEINE**

- > Réfection des peintures partiellement au BAT 68 et en totalité au BAT 69

#### **BAT 2 - DRFA & DRH**

- > Réfection des peintures et sols

#### **SAUH**

- > Rénovation de l'hébergement et des locaux communs

#### • **Pour les études**

#### **Saint Nicolas d'Aliermont - STD**

- > Dossier de Consultation des entreprises
- > Attribution des marchés pour 11 lots

#### **Le Havre - SAUH**

- > Esquisses de faisabilité Rue Gal Rouelle

### • Pour les dossiers de subventions

- > Dossier de Consultation des entreprises
- > Attribution des marchés pour 11 lots

#### **Le Havre - SAUH**

- > Amélioration énergétique du BAT 48
- > Création rue B. de Perthes DIEPPE
- > Création AFR CRIQUETOT
- > Agence de l'eau pour le diagnostic des réseaux de collecte d'eaux pluviales et d'eaux usées

### • Dossier AD'AP tous sites

- > Poursuite des dépôts d'AT et de dossiers de dérogation

Enfin, la DCVT a missionné un cabinet d'architecture en vue de l'amélioration des conditions d'hébergement dans 2 MECS rouennaises pour le bien-être des utilisateurs.

## 2.4.5 Les faits marquants pour les espaces verts

Réalisation d'aménagements extérieurs sur le site de Canteleu avec notamment :

- La plantation de 36 arbres, 2 000 arbustes, vivaces et graminées
- La création d'une terrasse au bâtiment 52 et au bâtiment 45
- La continuité de la gestion différenciée pour la tonte
- La création de clôtures (bâtiments 35, 36, ESAT et forêt)
- La pose d'équipements extérieurs (jeux, abri vélo,...)

## 2.4.6 Les faits marquants pour le service exploitation maintenance

- Il a été traité 1690 demandes d'intervention faites sous ASTECH. Ce chiffre ne représente pas l'activité du service car beaucoup de demandes transitent encore par mail et par téléphone
- Etude des réseaux d'eaux pluviales, d'eau usées et eaux vannes dans le cadre de la convention avec l'agence de l'eau
- Poursuite du déploiement de la sureté pour l'ensemble des sites (contrôles d'accès et alarmes intrusion)
- Création d'environ 2000 badges

## 2.4.7 Les faits marquants pour le service exploitation maintenance

Un peu plus de 5 500 factures ont été réceptionnées et traitées pour un montant d'environ 7,5 millions d'euros (environ 4 millions d'euros en investissement et 3,5 millions d'euros en fonctionnement).



5 marchés initiés par la DCVT ont été notifiés en 2022 :

N° du marché	Nom	Opération	Montant TTC	Durée	Date de notif
20210000000041	Cf cuisine	Marché de maintenance des équipements de cuisine centrale, des ateliers de production alimentaire et des offices satellites	240 000€	4 ans	30/03/2022
20220000000001	NV Aluminium	Accord cadre de travaux de remplacement de menuiseries extérieures et de volets roulants	1 200 000€	4 ans	07/07/2022
20220000000002	Total Marketing France	Fournitures de carburant et services associés par cartes accréditatives	1 500 000€	4 ans	08/07/2022
20220000000003	Clôtures Berrenger	Fourniture et pose de clôtures, portails, portillons, barrières et tourniquets	1 200 000€	4 ans	13/07/2022
20221000000002	Gaz de Bordeaux	Fournitures et acheminement de gaz	200 000€	4 ans	09/05/2022

- Problématiques sur la fourniture de fluides avec un prévisionnel budgétaire difficile que ce soit pour l'électricité, le gaz, le marché de chauffage et le carburant
- 5 500 factures représentant environ 7,5 millions d'euros (environ 4 millions d'euros en investissement et 3,5 millions d'euros en fonctionnement)
- 9 marchés mis en place

## 2.4.8 Les chiffres clés du cadre de vie et des travaux

Évolution du nombre de repas produits					
Repas commandés	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
		389 000	360 000	328 700	348 093

<b>Évolution du poids de linge (en Kg) traité</b>					
	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
IDEFHI	92 100	89 500	88 00	108 000	<b>104 400</b>
Prestation extérieure (CH Belvédère)	43 700	39 200	38 000	40 000	<b>43 100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>135 800</b>	<b>128 700</b>	<b>125 000</b>	<b>148 000</b>	<b>147 500</b>

<b>Nombre de véhicules en 2022</b>			
Territoire	Jusqu'à 7 places	9 places	<b>TOTAL</b>
Rouennais	145	48	<b>193</b>
Dieppois	29	14	<b>43</b>
Havrais	20	11	<b>31</b>
<b>TOTAL</b>	<b>194</b>	<b>73</b>	<b>207</b>

## 2.5 Direction des Services Numériques

L'année 2022 a été une année de stabilisation des équipements suite aux années COVID. L'établissement a atteint un plafond en termes d'équipements informatiques et progresse encore un peu en termes de téléphonie mobile.

L'année a également été marquée par de graves attaques sur les systèmes d'information d'établissements proches (Département de Seine Maritime) ce qui a conduit la DSN à renforcer nettement sa cybersécurité et à tester ses défenses contre une attaque extérieure.

### 2.5.1 L'évolution des applications en direction des usagers et des professionnels

L'année 2022 a surtout été une année de consolidation des différentes applications destinées aux agents et aux usagers (Silage, Medisys, Ordeip (gestion de la blanchisserie) etc.

### 2.5.2 L'évolution des applications en direction des usagers et des professionnels

Suite à un incident majeur suite à une coupure électrique à Canteleu en juillet, une nouvelle infrastructure de transition a été installée en attendant la mise en œuvre de la nouvelle infrastructure de serveur et de stockage.

Afin d'augmenter la fiabilité des échanges réseaux, l'équipement central de notre réseau local a été changé par un équipement plus performant. La DSN a participé à la mise en œuvre de nouveau site comme ceux d'Arques la Bataille et Boucher de Perthes (STD).

### 2.5.3 L'évolution de la sécurité du système d'information

La DSN a significativement augmenté ses capacités de cyberdéfense en 2022. Elle a mis en place un nouveau dispositif de firewall permettant de meilleures performances. Elle a également mis en place une politique efficace de sécurité des accès en renforçant sa politique de gestion des mots de passe. Un filtre antivirus spécifiques aux flux de messagerie a été mis en œuvre afin d'éviter les attaques liées à ce type d'environnement. Un test d'attaque a été mandaté et effectuée par une société spécialisée. Ce test s'est montré concluant, les cyberdéfenses de l'IDFHI ayant résisté efficacement aux attaques.

### 2.5.4 L'évolution des équipements numériques

	2017	2018	2019	2020	2021	<b>2022</b>
Total PC	595	670	787	1003	1160	<b>1218</b>

## 2.6 Service Juridique et Archives

Après l'arrivée d'une nouvelle responsable de service en 2021, le service juridique a connu en mars 2022, celle d'un nouveau conseiller juridique, chargé principalement des marchés publics, le poste de chargé des marchés publics étant vacant depuis le mois de janvier de la même année.

L'arrivée de cet agent a été l'occasion pour la responsable du service et l'agent, de rendre le service juridique davantage visible auprès des professionnels et des usagers, en visitant certaines unités et en participant à des réunions d'équipe des directions et services opérationnels.

Il a été observé une sollicitation plus accrue des professionnels, en comparaison à l'année 2021. Le travail de sécurisation de l'établissement s'est accentué autour du contrôle des diverses conventions que l'IDEFHI conclut avec ses partenaires. Désormais, tout projet de convention doit être contrôlé et validé par le service juridique avant sa signature par la Directrice Générale.

Ce travail a mis la lumière sur le nombre important de conventions signées par les divers services et directions au cours d'une année, démontrant ainsi l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur et le travail nécessaire de ses partenaires.

La fin de l'année 2022 a par ailleurs été celle de la contractualisation avec un cabinet de conseil en droit numérique pour la mise en conformité au Règlement Général de protection des données RGPD. Les travaux de mise en conformité débiteront en 2023.

### 2.6.1 Les faits marquants de la cellule des affaires juridiques

- En matière contentieuse : l'IDEFHI a été destinataire de cinq nouvelles requêtes (contre quatre en 2021) dont :
  - > Deux font l'objet d'un recours en contestation d'une exclusion temporaire de fonctions
  - > Une constitue un recours formé contre une décision de licenciement pour retrait d'agrément
  - > Une conteste la décision de l'établissement prononçant une sanction disciplinaire de blâme
  - > Une en référé portant sur la désignation d'un expert pour déterminer la cause de l'aggravation de la santé suite à un accident de travail datant de 1998.

Sur ces requêtes, cinq affaires sont pendantes et une a abouti à un rejet. Deux requêtes ont été formulées par un même agent.

Au total, en 2022, treize affaires ont été gérées par le service juridique de l'IDEFHI (contre quinze en 2022), dont douze relèvent des ressources humaines. La dernière affaire est un litige relevant d'une constitution de partie civile pour le remboursement d'un préjudice suite à des dégradations de biens commises en 2020 par des usagers à hauteur de 6 242,92 euros.

Sur les douze contentieux relevant des ressources humaines :

- Six affaires ont été jugées :
  - > Deux rejets relèvent de la cour administrative d'appel de Douai

- > Un rejet relève du tribunal administratif de Bordeaux
- > Trois rejets au fond du tribunal administratif de Rouen
- > Six affaires sont encore pendantes au 31 décembre 2022
- En matière assurantielle : au cours de l'année 2022, le Service juridique qui gère les assurances en responsabilité civile, a réceptionné 75 déclarations produites par les services opérationnels par le biais de la note d'incident (contre 62 en 2021).

Sur l'ensemble des sinistres recensés :

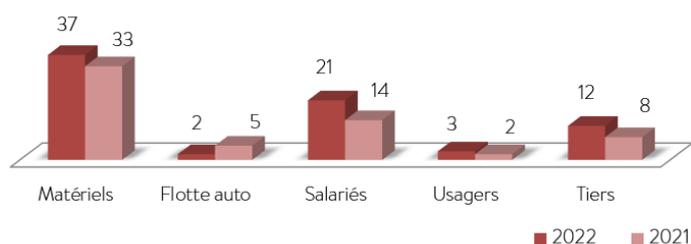
- > Trente-quatre sinistres relèvent de la responsabilité civile du Département de la Seine-Maritime, les auteurs identifiés étant confiés au titre de la protection de l'enfance
- > Deux dossiers concernent des dommages causés par des jeunes majeurs au titre de la responsabilité civile vie privée
- > Un sinistre a été notifié au titre de la responsabilité civile du chef de famille
- > Vingt-six déclarations visent des agents, des tiers et des usagers dont le préjudice commis par des usagers a nécessité une déclaration auprès du Département, l'IDEFHI n'étant pas directement victime
- > Deux sinistres ont été déclarés au titre de la responsabilité civile de l'établissement
- > Dix dossiers n'ont pas donné lieu à réclamation (réparations en interne ; incident réglé à l'amiable ; justificatif non conforme)

## 2.6.2 Quelques chiffres en matière juridique

Nature des atteintes	
Dommages volontaires (dont 1 incendie)	52
Dommages involontaires	16
Vols de biens (usager/tiers/agent)	3
Agression d'un professionnel (prestations de services à caractère médical ou médico-social)	1
Dommages véhicules d'un agent sur le parking privé	1
Accident auto (usager/agent)	2
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>

Qualité des victimes	
IDEFHI (biens matériels)	39
Salariés	21
Tiers (dont 1 incendie)	12
Usagers	3
<b>TOTAL</b>	<b>75</b>

## • Répartition comparée suivant la qualité des victimes



• Sur l'année écoulée :

> Vingt-trois réclamations par action directe de la victime contre l'assureur de l'auteur ont donné lieu à une indemnisation (établissement et agents) pour un montant total de 9 952,16€ (douze sinistres déclarés en 2021, onze en 2022).

> 17 sinistres causés par des usagers ont fait l'objet d'un recours entre assureurs. En effet, PNAS (Paris Nord Assurances Services) qui gère l'assurance responsabilité civile du conseil départemental, gère également l'assurance « dommages aux biens » de notre établissement. Ces sinistres ont donné lieu à l'ouverture d'un dossier « dommages aux biens » avec un recours en « responsabilité civile » contre l'assureur du Département. Ainsi, le service juridique a obtenu un accord de prise en charge pour les dommages subis d'un montant estimé à 22 140,60 € et reste en attente de leur règlement.

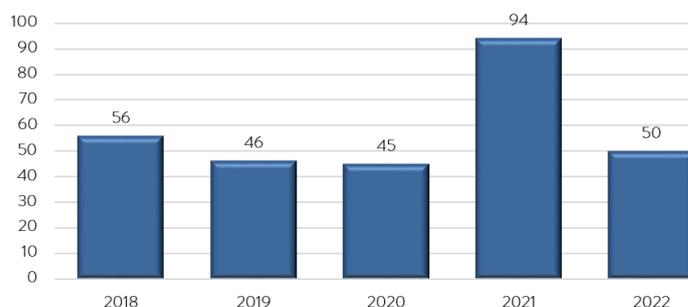
Enfin, l'IDEFHI s'est constitué partie civile dans le cadre d'une procédure en matière pénale devant le juge des enfants, suite à des dégradations sur des biens commises par des usagers en 2020. Le jugement rendu en faveur de l'IDEFHI a permis d'obtenir de l'assureur du département le règlement d'une somme de 6 242,92 €.

### 2.6.3 L'accès au dossier des usagers

Contrairement à l'année 2021 qui fut une année record concernant les demandes d'accès, notamment en raison des restitutions des dossiers aux usagers du Service d'Accompagnement des

Jeunes Étrangers, en 2022, il est noté une baisse des demandes d'accès passant de 94 en 2021 à 50 en 2022. Ce chiffre est davantage cohérent avec la moyenne des demandes observée d'une année à l'autre comme on peut l'observer sur le graphique.

### • Nombre des demandes d'accès sur cinq ans

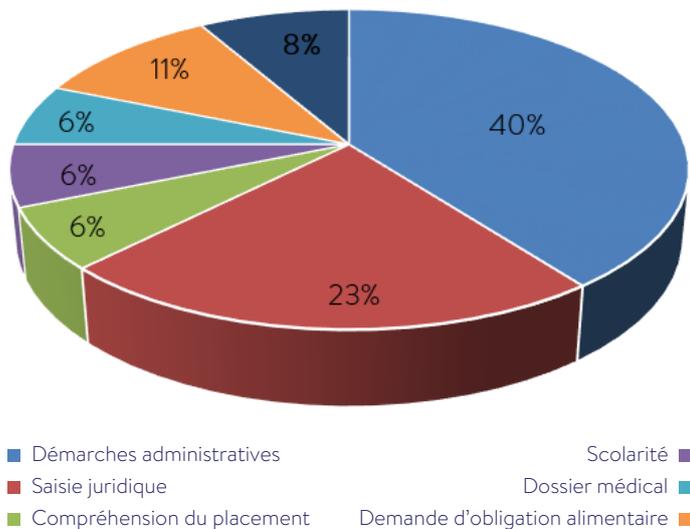


Les demandes pour des besoins liés à des démarches administratives demeurent en 2022 encore le motif principal des demandes d'accès avec 40%. Néanmoins, les demandes dans le cadre d'une saisie judiciaire ont connu une hausse considérable, passant de 8% en 2021 à 23% en 2022. Elles constituent le deuxième motif des demandes suivi de la dispense de l'obligation alimentaire.

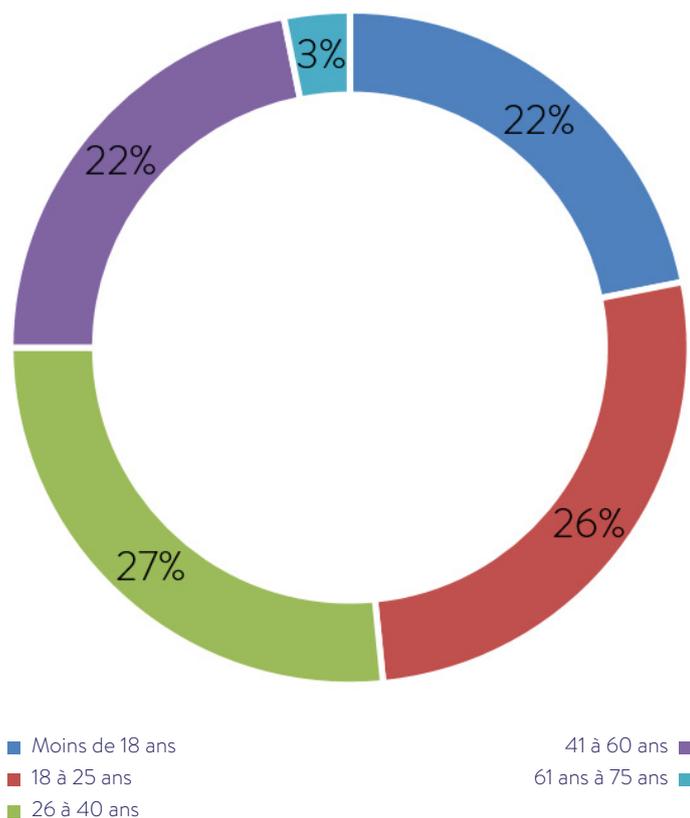
Le Service des archives a répondu favorablement à quarante demandes dont deux portants sur des agents. Sur les dix demandes non traitées, trois n'ont pas abouti faute de confirmation de la demande, quatre dossiers n'ayant pas été retrouvés, 3 demandes dont les usagers n'ont jamais été accueillis. Certaines demandes concernant plusieurs usagers à la fois, le nombre total des usagers concernés par les demandes est de soixante-cinq usagers.

Contrairement à l'année 2021 qui fut une année record concernant les demandes d'accès, notamment en raison des restitutions des dossiers aux usagers du Service d'Accompagnement des Jeunes Étrangers, en 2022, il est noté une baisse des demandes d'accès passant de quatre-vingt-quatorze en 2021 à cinquante en 2022. Ce chiffre est davantage cohérent avec la moyenne des demandes d'une année à l'autre comme on peut l'observer sur le graphique.

• **Motifs des demandes d'accès aux dossiers usagers**



• **Âge des usagers concernés par les demandes d'accès**



**2.6.4 Les faits marquants de la cellule des marchés publics**

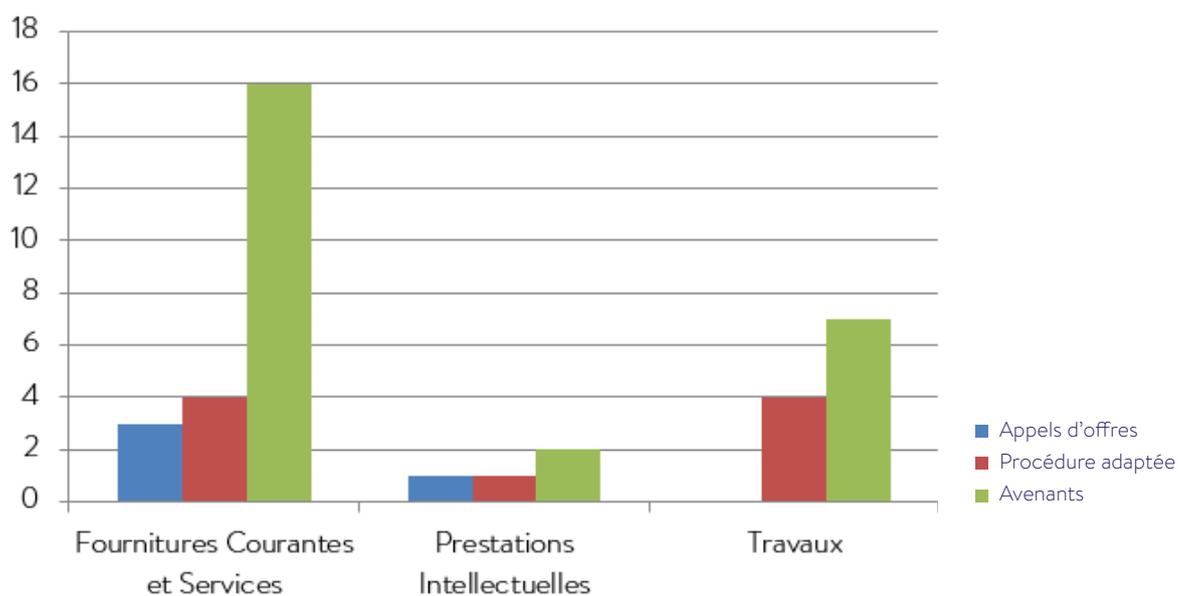
Quinze procédures ont été lancées (contre vingt procédures en 2021, vingt-six procédures en 2020, douze procédures en 2019), exclusion faite des avenants.

En lien avec le nombre de procédures réalisées, le nombre de plis dématérialisés reçu a mathématiquement diminué : quatre-vingt-seize plis déposés, contre cent neuf en 2021, 221 en 2020, 100 plis en 2019, soit une baisse de 16.52 % par rapport à 2021 qui enregistrait une augmentation de 50.67 % par rapport à 2020.

Malgré un nombre moyen de procédures et une baisse du nombre de plis déposés en 2022, on constate une légère baisse du taux global de réponse par rapport à celui de l'année précédente, soit 22.91 % contre 25.12 % en 2021, contre 24.64 % en 2020, 27.25% en 2019.

Catégories	Nombre de retraits de dossiers de consultation	Nombre de plis reçus	Taux global de réponses
Fournitures courantes et services (5 procédures formalisées, 8 adaptées et 2 article R.2122-3 du CCP sans remise en concurrence)	163	23	14,11
Prestations intellectuelles (1 procédure formalisée et 1 adaptée)	44	12	27,27
Travaux (4 procédures adaptées)	212	61	28,77
<b>Total général</b>	<b>419</b>	<b>96</b>	<b>22,91</b>

On relève un maintien du nombre d'avenants signés, issus entre autre d'aléas liés à l'exécution des marchés : vingt-cinq en 2022, vingt-neuf en 2021, vingt-sept en 2020, contre vingt-six en 2019. On note l'utilisation de convention d'imprévision pour pallier aux difficultés liées aux flambées des prix : trois conventions d'imprévision ont été passées en 2022.



Sur l'année 2022 la Commission d'appels d'offres (CAO) a été réunie à huit reprises contre six en 2021. Cette année encore, l'établissement n'a pas pu intégrer de clauses d'insertion sociale dans ses procédures de mises en concurrence.

## 2.6.5 Les faits marquants du service des archives

Le service des archives a connu à la fin de l'année 2022 le départ de l'agent chargé des archives et l'arrivée d'un nouvel agent en décembre. L'archivage se poursuit au sein du service des archives. La problématique de l'espace de stockage du Bâtiment 33 demeure. A la fin de cette année, le nombre total de dossiers enregistrés sur IDE-ARCHIVES est de 40 642 pour les dossiers d'usagers (40 252 en 2021) et de 4682 pour les dossiers d'agents (4650 en 2021).

Comme pour l'année 2021, le service des archives a reçu au total, 4 versements en 2022. Néanmoins, le nombre de mètres linéaires de ces versements a presque doublé : 15,23 ml 2021 contre 28,90 ml en 2022. Les versements ont été effectués par les services suivants :

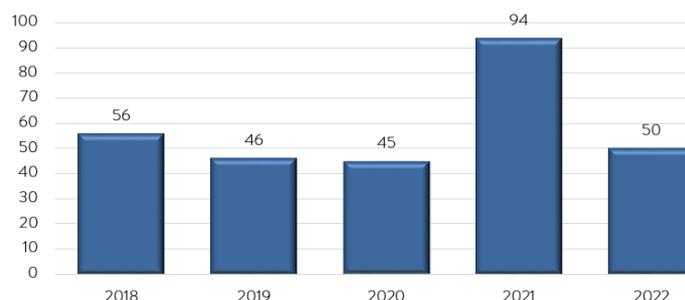
- le Service Enfance Rouen, des dossiers d'usagers, plannings, état des heures, état congés, cahiers de liaison, soit 4,25 ml
- l'ITEP, des dossiers d'usagers sortis en 2018, soit 0,60 ml
- l'ASTR, des dossiers d'usagers nés en 2003, soit 1,05 ml
- la FBV, des dossiers d'usagers nés entre 1950 et 1997, soit 23 ml.

Pour les éliminations, avec l'accord de la Direction des Archives Départementales de Seine-Maritime et l'intervention de l'association Atelier Papier Carton, des archives de la DRFA et de la DRH (Service des Archives et Cellules Marchés) ont été éliminées. Ces éliminations représentent 140,5 ml contre environ 44,24 ml en 2021.

Contrairement à l'année 2021 qui fut une année record concernant les demandes d'accès, notamment en raison des restitutions des dossiers aux usagers du Service d'Accompagnement des Jeunes Étrangers, en 2022, il est noté une baisse

des demandes d'accès passant de 94 en 2021 à 50 en 2022. Ce chiffre est davantage cohérent avec la moyenne des demandes observée d'une année à l'autre comme on peut l'observer sur le graphique.

### • Nombre de demandes d'accès sur 5 ans



Les demandes pour des besoins liés à des démarches administratives demeurent en 2022 encore le motif principal des demandes d'accès avec 40%. Néanmoins, les demandes dans le cadre d'une saisie judiciaire ont connu une hausse considérable, passant de 8% en 2021 à 23% en 2022. Elles constituent le deuxième motif des demandes suivi de la dispense de l'obligation alimentaire.

Le Service des archives a répondu favorablement à quarante demandes dont deux portants sur des agents. Sur les dix demandes non traitées, trois n'ont pas abouti faute de confirmation de la demande, quatre dossiers n'ayant pas été retrouvés, trois demandes dont les usagers n'ont jamais été accueillis. Certaines demandes concernant plusieurs usagers à la fois, le nombre total des usagers concernés par les demandes est de soixante-cinq usagers.

En 2021 les travaux de réfection et de réaménagement du Bâtiment 33 ont été réalisés. Ils ont permis un gain de quatre-cent mètres linéaires. Dans la perspective d'optimiser l'utilisation de cet nouvel espace afin de résoudre le problème de stockage, le service des archives a décidé pour l'année 2023 de repenser sa méthode de classement et par la même occasion d'établir avec l'accord des archives départementales une nouvelle DUA pour les dossiers d'usagers.

## 2.7 Service Communication

Le service Communication a connu d'importants changements de personnel en 2022. En effet, le chargé de communication, en fin de contrat, a quitté l'établissement en début d'année.

Dans le même temps, la responsable du service a été absente les six premiers mois de l'année pour cause de congé maternité. Le service a donc dû recruter un nouvel agent contractuel pour en assurer son fonctionnement pendant ce laps de temps.

Le retour de la responsable sur la seconde moitié de l'année a permis un fonctionnement optimal du service avec deux agents à temps plein. À la fin de l'année, la responsable communication a quitté l'IDEFHI. L'activité est donc à présent assurée par un seul agent, nouveau responsable du service communication.

Face à une augmentation des besoins en captation photo et vidéo, le service communication s'est doté de nouveau matériel : stabilisateur vidéo, petite caméra d'action, micros et fond pour prise de photos. Cet investissement d'environ 2 000€ va permettre de multiplier les possibilités en termes de captation et de création de contenus de communication à l'échelle de l'IDEFHI.

### 2.7.1 Lancement du projet «J'aime Ton Job»

Une agence a accompagné le service communication dans la conception du projet et l'a formé dans la captation et le montage vidéo jusqu'à l'autonomie des agents. Les deux premiers tournages ont eu lieu au printemps, les montages vidéo ont suivi.

En fin d'année 2022, le projet s'est quelque peu essoufflé face à la difficulté à trouver des jeunes et des professionnels volontaires pour se prêter à l'exercice.

### 2.7.2 Fête de l'été & séminaires de l'encadrement

L'évènement marquant de la vie de l'IDEFHI en 2022 a été la traditionnelle « Fête de l'été ». Organisée par un COPIL dédié dont le service communication faisait partie, celle-ci a eu lieu en juin, sur le site de Canteleu et avait pour thème le livre sous toutes ses formes. Une grande partie des agents et publics accueillis à l'IDEFHI ont pu profiter de l'évènement et ont contribué à la richesse des animations proposées. L'autre fait marquant de l'année est le retour des séminaires de l'encadrement. Inexistants depuis 2019, deux ont été organisés par le service communication en 2022. Ces moments ont été fortement appréciés par les cadres, demandeurs de mieux se connaître dans un contexte d'après crise sanitaire et de turnover important des effectifs.

### 2.7.3 Mise en place de la communication par l'objet

La visibilité de l'établissement est un enjeu majeur. La communication par l'objet est un excellent moyen pour accroître, d'une part la visibilité de l'IDEFHI à l'externe mais aussi pour renforcer le sentiment d'appartenance des agents à l'établissement.

En ce sens, le service communication a amorcé en 2022 la mise en place, de manière progressive, de différents objets ciblés « IDEFHI » représentant un investissement de plusieurs milliers d'euros. À titre d'exemple, des vestes ont été remises aux agents exerçant des fonctions de représentation de l'établissement à l'externe, des nappes d'ornement de stands ont été achetées pour renforcer notre visibilité sur les évènements externes, de nombreux kakémonos de services ont été réactualisés ou créés et des lanières porte-clés ont été massivement distribuées aux agents. Cette dynamique est vouée à être pérennisée et accentuée.

## 2.7.4 Accentuation de la présence sur le terrain

La taille de l'établissement a pour conséquence une méconnaissance des services et de leurs nombreuses unités. Face à ce constat, le service communication a souhaité réaffirmer sa volonté de se rapprocher « du terrain » et donc du quotidien des unités. Pour cela, les agents ont multiplié leurs visites dans les services pour échanger avec les professionnels de différents corps de métier et couvert davantage d'évènements internes en captant de nombreuses images photo et vidéo. Cette proximité du service avec l'ensemble des agents de l'IDEFHI constitue un élément majeur d'une stratégie de communication interne efficace.

## 2.7.5 Augmentation de la visibilité de l'ESAT

L'un des enjeux de l'année a été d'accentuer nos efforts sur la promotion de l'ESAT. La communication par l'objet stimulant la visibilité à l'externe, nous avons également appliqué ce principe à la structure, tout en prenant en compte sa dimension commerciale.

Cela s'est traduit par un réaménagement du magasin « Les Halles de Truffaut » et une redynamisation visuelle de l'espace de vente (choix des couleurs des murs, de la vitrine et renforcement de l'image de marque « ESAT TRUFFAUT »). Les véhicules de livraison du traiteur ont, dans la même logique, été marqués pour les rendre visibles auprès de clients potentiels.

## 2.7.6 Fêtes de fin d'année : faire vivre la magie de Noël

Les fêtes de fin d'année et la célébration de Noël en particulier constituent un moment fort pour tous, il est donc important de célébrer cela au travers de la communication d'une institution. C'est pour cela que le service communication a eu à cœur de mener différentes actions en ce sens.

Parmi celles-ci, on peut citer la plantation d'un grand sapin à l'entrée du site de Canteleu qui a pour vocation d'être décoré chaque année et visible de tous les agents et publics de l'IDEFHI. En parallèle, la « messagerie du Père Noël » a été de nouveau mise en place après quelques années d'arrêt pour permettre aux enfants du personnel et aux enfants accueillis à l'IDEFHI de rêver en ayant une conversation épistolaire avec le père Noël et ses lutins. Enfin, 20 000€ ont été investis par le service communication dans des « hottes du Père Noël » contenant de nombreux jeux et jouets qui furent offerts aux enfants passant les fêtes au sein des structures de l'IDEFHI.







Route de Sahurs, CS10004 - 76380 Canteleu  
02 35 52 43 43  
[www.idefhi.fr](http://www.idefhi.fr)

